

Que fait la Wallonie pour les abeilles?

Le Plan Maya



Dr Ir Layla SAAD
Attachée

Direction des Espaces verts

Le Plan Maya

Plan Maya

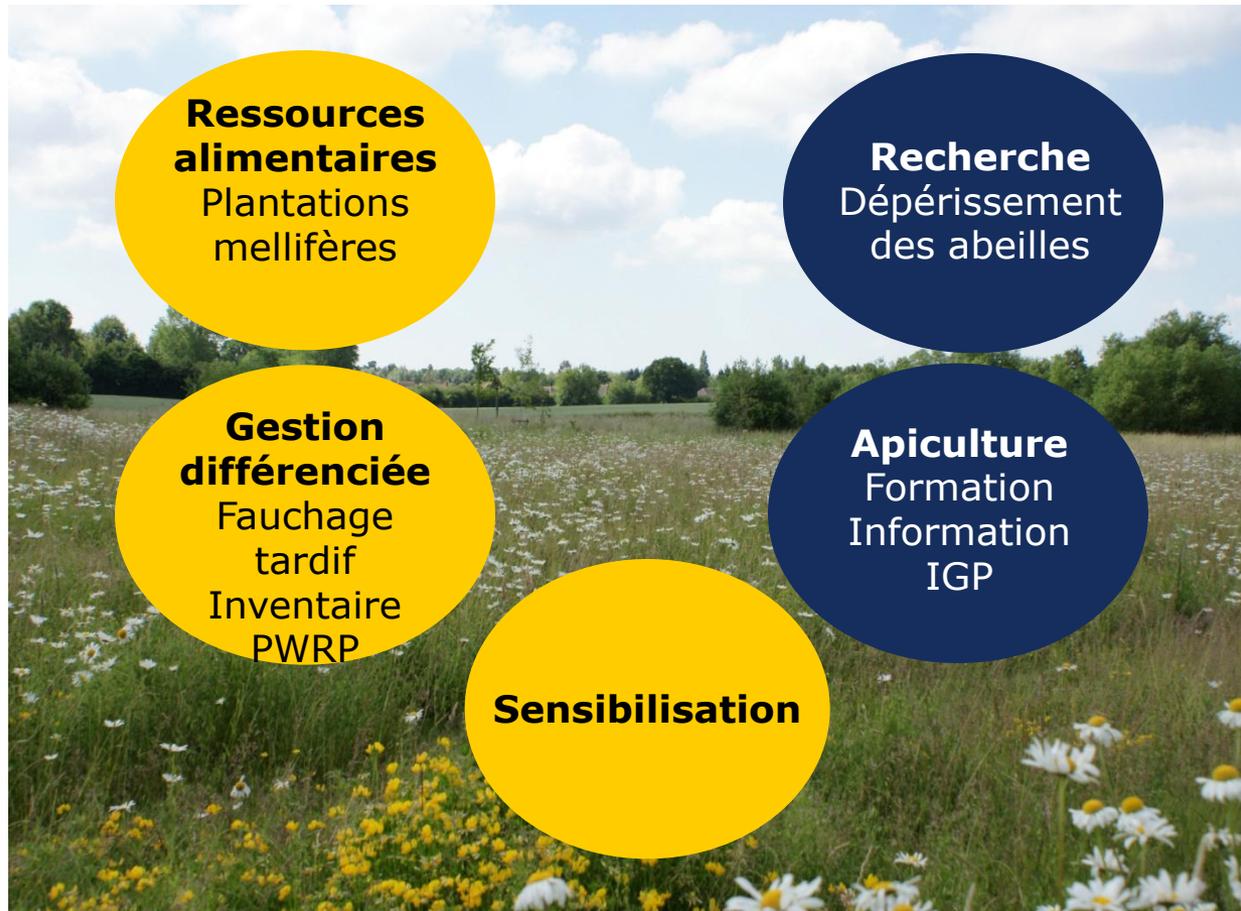
un bon plan pour

protéger nos abeilles

- Lancé en 2011, le Plan Maya a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie
- Initialement prévu sur 3 ans, il se poursuit en 2017 et ce sont 6 années d'engagement que cumulent les premières communes Maya
- Un outil multi-acteurs
 - Communes (212)
 - Provinces (3)
 - Particuliers (plus de 1000)
- Un soutien à l'apiculture wallonne
 - Ruchers tampons
 - Agrément des ruchers écoles
 - Projet BEE Wallonie



Le Plan Maya



Les communes Maya

... s'engagent à travers une charte ...

pour être une «COMMUNE MAYA», IL FAUT:

Dès la première année. Réaliser chaque année des plantations ou semis de végétaux mellifères sur le territoire communal : arbres fruitiers, prés fleuris, ou haies mellifères ; Organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs de la commune ; Mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation des enfants et des adultes par le biais des moyens de communication propres à la commune (bulletin communal, courrier « toutes boîtes », exposition, ...) ; Instaurer une semaine de l'abeille (au moins par période de trois ans).

Dès la seconde année. Incorporer dans les fleurissements réalisés par la commune (parterres communaux, bacs à fleurs, parcs publics, ...) un pourcentage d'au moins 20% de fleurs mellifères, également pour les années à venir ; Inventorier et à mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs ; Inscrire la commune dans la Convention « Bords de routes-Fauchage tardif » avec pour objectif tant pour les nouvelles conventions que les anciennes de réserver certaines zones avec un objectif particulier de fleurissement naturel (ramassage du foin, sursemis de fleurs, ...).

Dès la troisième année. Adopter un plan de réduction voire d'abandon de l'utilisation des pesticides sur les espaces gérés par la commune ; Etablir un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune et une formation du personnel à cette fin.

Dès la quatrième année. Poursuivre et renforcer toutes les actions mises en place les trois premières années ; Mettre en œuvre le plan de gestion différenciée des espaces verts communaux.

Dès la cinquième année. Etablir un inventaire des cimetières communaux et y appliquer le plan de gestion différenciée.

Dès la sixième année. Soumettre la candidature d'au moins un cimetière communal au label « Cimetière Nature » ; Réaliser un inventaire des hôtels à insectes et à abeilles ; Renforcer la sensibilisation des enfants en implantant un hôtel à abeilles sauvages au sein d'une école communale.

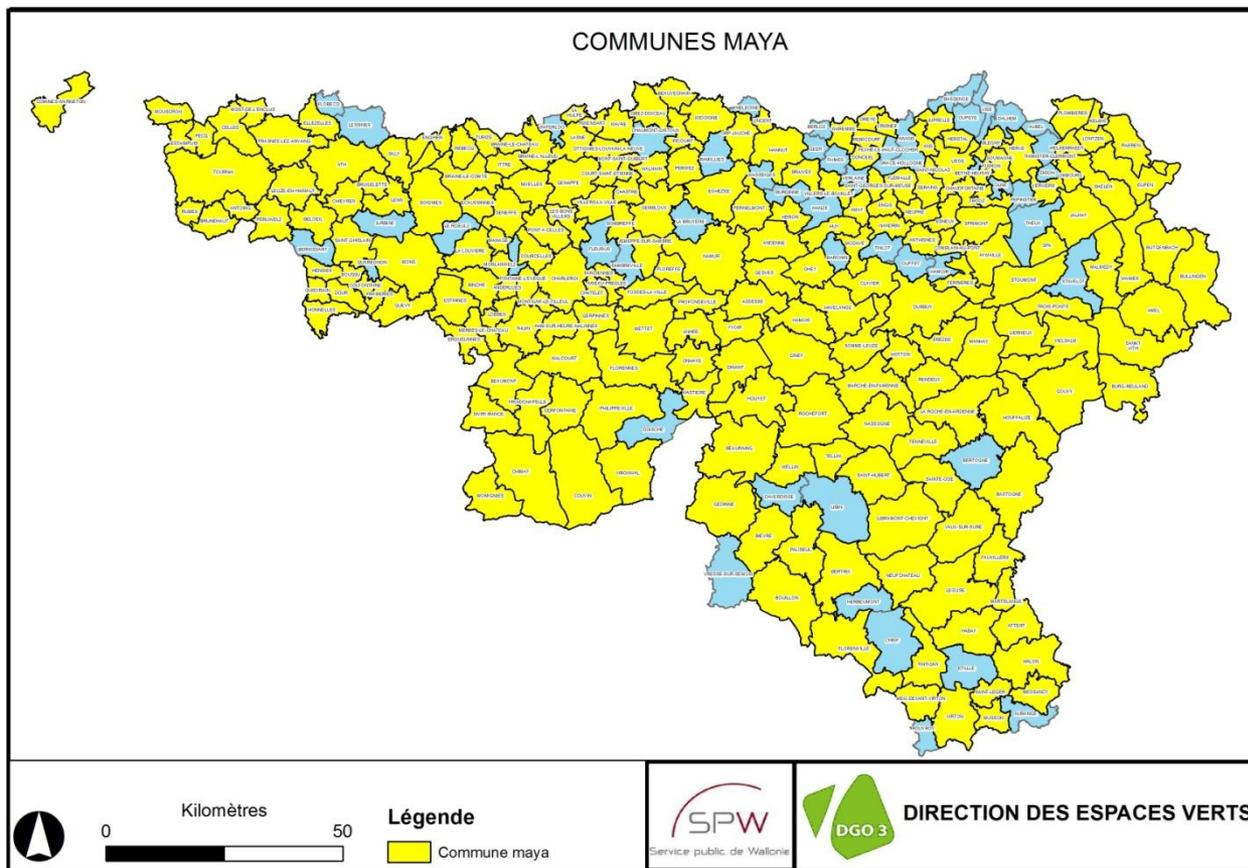
Dès la septième année. A renforcer la sensibilisation du public en créant un « village de l'abeille » (juxtaposition sur un même site d'aménagements favorables à l'accueil des pollinisateurs, incluant le gîte et le couvert).

PLANTATIONS OBLIGATOIRES

PLANTATIONS FACULTATIVES

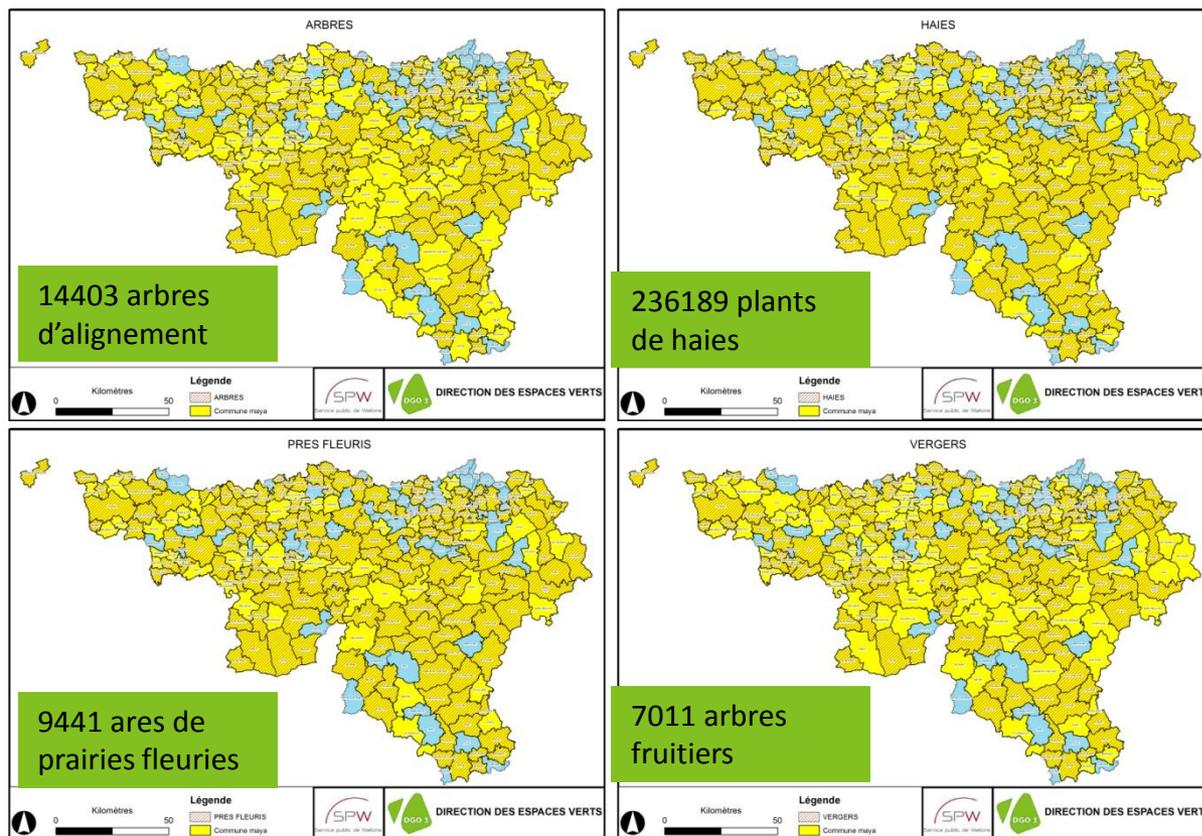
Les communes Maya

212 communes engagées



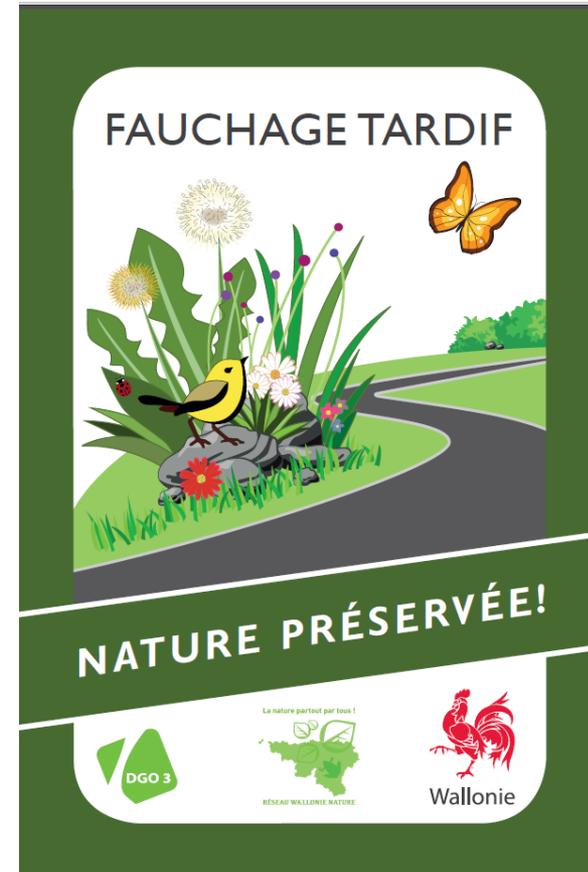
Les communes Maya

... s'engagent à réaliser des plantations mellifères



Les communes Maya

... s'engagent à inscrire la commune dans la Convention « Bords de routes- Fauchage tardif » avec pour objectif de réserver certaines zones au fleurissement naturel



Les communes Maya

... s'engagent à établir un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune et une formation du personnel

La gestion différenciée des espaces publics de ma commune : pour notre bien-être à tous !

La gestion différenciée des espaces verts

C'est une gestion qui s'adapte à chaque espace vert, en fonction de son utilisation et de sa localisation dans la commune. Elle permet de mieux répartir les ressources disponibles des espaces verts au profit d'un triple avantage :

- Écologique :** de mieux répondre à la biodiversité, respectueux de l'environnement et de la santé
- Économique :** réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces traitées inégalement
- Social :** aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants

Pour pointer et se prélasser
Pour découvrir les plantes et les animaux
Pour le plaisir des yeux
Pour notre santé

« Depuis nos leçons pratiques, les agents de l'entretien des espaces verts, il travaille de manière plus efficace pour améliorer le cadre de vie des citoyens »

Adalia

Un colloque sur le Plan Maya et la Gestion différenciée



Le 13 mai 2014 au Palais des Congrès de Namur



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Les communes Maya

**... s'engagent à intégrer au moins
20 % de mellifères dans les
fleurissements communaux**



Les communes Maya

... s'engagent à organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs;

... et à mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs ;



Les communes Maya

... s'engagent à sensibiliser les enfants et les adultes:

- À travers des publications;
- A travers des actions de sensibilisation annuelles.

La Wallonie met à disposition divers supports de sensibilisation



Les communes Maya

... s'engagent à planter des mellifères dans les cimetières

CIMETIÈRE
nature 



Subsides

Des subsides aux espaces verts, favorables pour les pollinisateurs

Subventions à l'aménagement d'espaces verts

- Plan Maya
 - subsides pour les plantations de mellifères et fournitures liées à la plantation (communes et provinces Maya uniquement): 2500€.
- Semaine de l'arbre
 - mise à disposition de plants pour des projets de plantation en Espaces Verts Public (associations et communes): 1200€;
 - aménagement Espaces « verts » + plantation de haies champêtres (associations et communes): 2500€;

Appui technique

L'asbl ECOWAL encadre les communes Maya dans le cadre de leurs plantations, plus particulièrement les prairies fleuries et la végétalisation des cimetières



ECOWAL^{asbl}

*Donnez vie
à vos espaces
verts*

www.ecowal.be



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

14



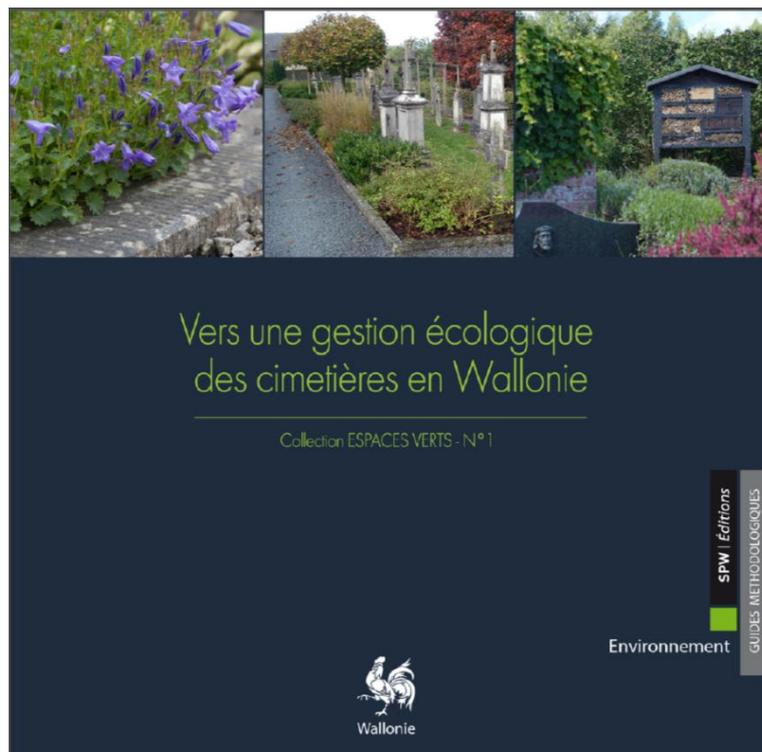
Wallonie



Service public
de Wallonie

Appui technique

Guides de bonnes pratiques



Rapportage annuel

Outil contraignant mais efficace Reconnaissance par le label « 3 abeilles »



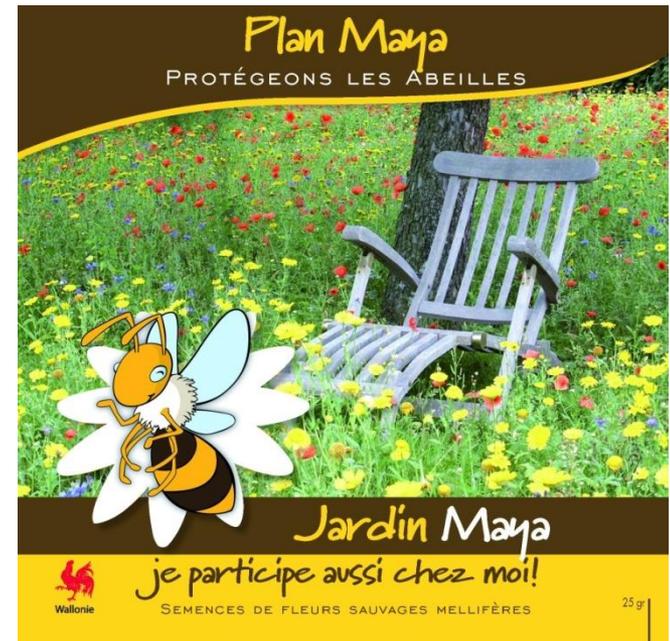
Démarche multi-acteurs

Les provinces s'engagent au même titre que les communes

Les particuliers s'engagent aussi à travers la charte « Jardin Maya »

- À ne plus utiliser de pesticides au jardin
- À semer 10 m² de prairie fleurie

...



Démarche multi-acteurs & sensibilisation

La Semaine des abeilles et des pollinisateurs du 28 mai au 4 juin partout en Wallonie

www.abeillesetcompagnie.be



Abeilles & CO

**La Semaine
des Abeilles et des
Pollinisateurs**
du 28 mai au 04 juin

**Partout
en Wallonie :**
visites de jardins,
d'apiculteurs,
animations,
balades, ateliers,
conférences ...

Toutes les activités sur
www.abeillesetcompagnie.be

adkéo Plus Mag RTL Cavenir.net musique PROSOMAG

Wallonie



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

18



Wallonie



Service public
de Wallonie